

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 578

présenté par

M. Léaument, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer les alinéas 180 à 192.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons mettre en exergue le caractère ubuesque, si ce n'est absurde, des propositions du Gouvernement en matière de réconciliation entre la « « jeunesse » » et le ministère de l'intérieur.

En effet, ces alinéas développent l'idée du paragraphe 2.6 « « S'assurer que le ministère de l'intérieur ressemble davantage aux Français, notamment à la jeunesse » »

Cet alinéa suggère maladroitement que la jeunesse n'aurait d'autres moyens de démontrer son attachement aux principes républicains qu'en intégrant les services de police. C'est inutilement blessant et politiquement inique. La jeunesse (et on comprend que le Gouvernement stigmatise ici

sa frange la plus fragilisée par sa politique libérale) a moins besoin d'aller faire la police des quartiers que de politiques sociales efficaces et de mesures éducatives. Elle ne doit pas servir de variable d'ajustement des politiques RH de la police et de recrutements au rabais d'adjoints de sécurité et autres cadets de la République.

Au sein du groupe LFI-NUPES, les député.es défendent eux une vision bien plus réaliste de ce que pourrait être une réconciliation possible entre la « « jeunesse » » et la police. Il s'agirait par exemple d'abord de mettre en place des récépissés lors des contrôles d'identité auxquels certains jeunes discriminés doivent parfois se plier plusieurs fois la même journée.

Il s'agirait par ailleurs de remettre en place une véritable police de proximité au service de la population et au contact humain et bienveillant envers tous nos concitoyens, quelque soit leur cadre de vie.

Et bien évidemment, avant toute chose, il s'agirait, en dehors de toute dichotomie qui voudrait qu'on soit « « à l'intérieur » » de la police ou « « contre » » la police, de privilégier une présence de l'État autre que celle de forces de l'ordre impassibles et froides, en ramenant des services publics là où les gouvernements successifs se sont employés à la détruire.